

J24 Avis de concession appel d'offre Dir23

Département(s) de publication : 14

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Ouistreham, Numéro national d'identification : 14488, Hôtel De Ville - Place Albert Lemarignier , Point(s) de contact : Direction Générale des Services, 14150, Ouistreham, Téléphone : (+33) 2 31 97 73 25, Courriel : mairie@ville-ouistreham.fr, Fax : (+33) 2 31 97 73 39, Code NUTS : FRD11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://ouistreham-rivabella.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://ouistreham-rivabella.fr/mairie/marches-publics>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://www.e-marchespublics.com>

par voie électronique uniquement

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : autorité locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : CONTRAT DE CONCESSION POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU CASINO

Numéro de référence : 2023SG-DSP1

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92351200

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Contrat de concession portant sur la gestion et

l'exploitation du casino de Ouistreham conformément à l'article L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos.

Le périmètre de la concession est circonscrit aux trois secteurs d'activités définis à l'Article 1er de l'arrêté du 14 mai 2007 portant réglementation des jeux dans les casinos (jeux de hasard, animation et restauration). Le bâtiment est mis à disposition par la ville dans le cadre d'une convention d'occupation indétachable.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 200 000 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92351200

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD11|||

Lieu principal d'exécution : Territoire de la commune de Ouistreham - Calvados - France

II.2.4) Description des prestations : Gestion des jeux, restaurants et de l'animation ; Obligations pour le délégataire : - exploiter l'ouvrage et ses installations conformément aux réglementations en vigueur ; - sous sa responsabilité, procéder à l'ouverture des installations, assurer la garde et la surveillance des installations, assurer le bon entretien des ouvrages, équipements et matériels, et le cas échéant la fourniture des équipements et matériels nécessaires à la bonne exploitation du casino ; - contribuer au développement touristique, à l'animation culturelle, artistique de la ville ; - organiser une animation attractive du casino par l'organisation de spectacles, de concerts, d'événements, etc ; - important réaménagement des locaux imposant la réalisation de travaux lourds sur les ouvrages mis à disposition. Droit de percevoir auprès des usagers les rémunérations prévues par son activité, sous réserve du paiement des redevances et du prélèvement sur le produit brut des jeux versés à la commune.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 200 000 000 EUR.

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 240

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Tel que décrit dans les documents de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservés :

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

06 Novembre 2023 à 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

:

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :nr

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La procédure est de type ouverte, avec remise des candidatures et des offres en même temps. Les documents officiels en langue étrangère devront être accompagnés d'une

traduction assermentée.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur Leduc - BP 25086, 14050, CAEN
cedex 4, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr Fax :
(+33) 2 31 52 42 17,

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel
(articles L551-1 et suivants du code de justice administrative) avant la signature du
contrat.

Référé contractuel (articles L551-13 et suivants du code de justice administrative)
après signature du contrat

Recours en validité du contrat par les tiers au contrat, justifiant d'un intérêt lésé
dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 Aout 2023